



Conseil économique et social

Distr. générale
16 août 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

Vingt-troisième session

Genève, 18-20 novembre 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-troisième session¹

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 18 novembre 2013 à 15 heures.
Une conférence internationale sur les «Normes et cadres réglementaires» aura lieu pendant la session.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Débat sur le règlement intérieur du Groupe de travail.
3. Élection du Bureau.
4. Questions découlant de réunions récentes et domaines d'action prioritaire du Groupe de travail.
5. Conférence internationale sur les «Normes et cadres réglementaires»:
 - a) Préoccupations des milieux d'affaires;
 - b) Pratiques optimales dans le monde en matière d'utilisation des normes dans les travaux de réglementation, s'agissant en particulier de faire en sorte que le développement durable devienne une réalité, de gérer le risque et d'étudier la question de la non-conformité aux normes et règlements;

¹ Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web et de le renvoyer au secrétariat de la CEE deux semaines au moins avant la session, soit par courriel (regulatory.cooperation@unece.org) soit par télécopie (+41 22 917 0037). Avant de se rendre à la réunion, les représentants devront se procurer un badge auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, au portail de Pregny (voir le plan à l'adresse www.unece.org/meetings/map.pdf).

- c) Divers modèles d'activité des organismes de normalisation;
 - d) Moyens concrets de renforcer la coopération entre les organismes de normalisation et les organismes de réglementation: terminologie commune, systèmes d'information, actions de sensibilisation et de renforcement des capacités, etc.
6. Gestion du risque dans les systèmes de réglementation.
 7. Coopération internationale en matière de réglementation:
 - a) Projets régionaux;
 - b) Projets sectoriels.
 8. Pratiques en matière de normalisation et de réglementation:
 - a) Examen des faits nouveaux concernant les activités liées à la normalisation et aux réglementations nationales et régionales;
 - b) Débat sur la révision de la Recommandation D relative à la «Référence aux normes»;
 - c) Enseignement des questions relatives à la normalisation.
 9. Examen des faits récents en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation.
 10. Surveillance des marchés:
 - a) Informations actualisées communiquées par les groupements régionaux et le Groupe consultatif de la surveillance des marchés;
 - b) Point sur l'Initiative relative à un Modèle de surveillance des marchés;
 - c) Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés;
 - d) Point sur l'élaboration de la base de données mondiale sur la surveillance des marchés.
 11. Métrologie.
 12. Renforcement des capacités.
 13. Questions diverses.
 14. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/1	D

L'ordre du jour provisoire et le calendrier ont été fixés par le Bureau du Groupe de travail; ils sont présentés pour approbation.

2. Débat sur le règlement intérieur du Groupe de travail

À la suite de l'examen de la réforme de la CEE par le Comité exécutif, tous les organes subsidiaires de la CEE sont invités à réexaminer et, si besoin est, modifier leur règlement intérieur.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE	E/ECE/1468, annexe III	D

3. Élection du Bureau

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail devrait élire un président et un vice-président. À la vingt-deuxième session, le Groupe de travail a élu M^{me} M. Stoldt (Allemagne) Présidente, M. V. Koreshkov (Biélorus) et M. J. Mihok (Slovaquie) Vice-Présidents, et M. C. Arvius Conseiller principal auprès du Bureau.

4. Questions découlant de réunions récentes et domaines d'action prioritaire du Groupe de travail

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur les travaux de sa vingt-deuxième session	ECE/TRADE/C/WP.6/2012/2	D
Rapport de la réunion annuelle de planification des activités du WP.6	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/3	D
Questions découlant des réunions de la Commission économique pour l'Europe et du Comité du commerce: «Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE»	E/ECE/1468	I

Le Bureau exposera les principaux domaines d'activité du Groupe de travail 6, et étudiera les domaines d'action prioritaire pour les mois à venir. Il présentera le rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa vingt-deuxième session, examinera les faits nouveaux intervenus au titre de différents points et passera en revue les questions en suspens, pour examen ou suite à donner.

Le secrétariat fera le point sur les questions découlant des réunions de la Commission économique pour l'Europe et du Comité du commerce ainsi que des sessions antérieures du Groupe de travail et des réunions de ses sous-groupes. Le secrétaire du

Comité rendra compte en particulier des progrès accomplis dans le cadre du projet de coopération technique relatif aux évaluations des besoins dans les pays en transition – facilitation du commerce et coopération en matière de réglementation. Les délégations seront invitées à formuler des observations à ce sujet.

Les délégations seront informées de l'incidence, sur l'exécution du programme de travail du WP.6, de la réaffectation des ressources à la suite de l'examen de la réforme de la CEE par le Comité exécutif et des restrictions budgétaires opérées par l'Assemblée générale à la fin de 2012, et elles seront invitées à en débattre.

5. Conférence internationale sur les «Normes et cadres réglementaires»

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Note de réflexion pour l'atelier sur les normes et les règlements	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/4	D
Projet de révision de la Recommandation D intitulée «Référence aux normes»	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/5	D

À la demande du Bureau du WP.6, une Conférence internationale sera organisée sur les «Normes et cadres réglementaires». Elle sera consacrée à la présentation et l'examen des pratiques optimales dans le monde en matière d'utilisation des normes dans les travaux de réglementation, s'agissant en particulier de faire en sorte que le développement durable devienne une réalité, de gérer le risque et d'étudier la question de la non-conformité aux normes et règlements.

Les participants étudieront les moyens concrets de répondre aux préoccupations des milieux d'affaires et de renforcer la coopération entre les organismes de normalisation et les organismes de réglementation, notamment par le biais d'une terminologie commune, de systèmes d'information appropriés ainsi que d'actions de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Les autorités, les organismes de normalisation et les instances universitaires ainsi que les représentants des milieux d'affaires sont invités à présenter les activités en cours ou projetées en rapport avec ces questions, à la fois dans les États membres de la CEE et au niveau international.

La Conférence est organisée en coopération avec l'Union russe des industriels et des entrepreneurs.

L'examen des questions abordées au cours de la Conférence se poursuivra pendant le reste de la session du Groupe de travail afin de trouver des solutions appropriées aux préoccupations exprimées par les participants.

6. Gestion du risque dans les systèmes de réglementation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Publication intitulée « <i>Risk Management in Regulatory Frameworks</i> » (Gestion du risque dans les cadres réglementaires)	ECE/TRADE/390	I
Rapport sur l'état d'avancement des activités du groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/6	D

Le groupe rendra compte des travaux entrepris depuis la dernière session. Les délégations seront invitées à débattre des priorités pour les travaux en cours et ultérieurs du prochain Groupe de travail.

7. Coopération internationale en matière de réglementation

a) Projets régionaux

Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement des projets visant à renforcer la coopération en matière de réglementation, en particulier aux niveaux bilatéral et régional, notamment dans les pays d'Europe du Sud-Est, de la Communauté d'États indépendants et de la Communauté économique eurasiennne. Les délégations seront invitées à présenter les faits récents en rapport avec la coopération en matière de réglementation, en particulier:

- La coopération en matière de réglementation au sein de la Commission économique eurasiennne et de la CEI;
- Les efforts en cours en vue de rapprocher les réglementations de l'Union européenne et de la Communauté économique eurasiennne; en particulier les délégations se verront présenter les recommandations visant à rapprocher les législations de la Russie, de l'Union douanière et de l'Union européenne concernant les règlements techniques, qui ont été élaborées par l'Union russe des industriels et des entrepreneurs;
- La coopération en matière de réglementation au sein de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

b) Projets sectoriels

L'Équipe de spécialistes de la normalisation et des techniques de réglementation (Équipe «START») rendra compte de ses activités et de ses initiatives sectorielles.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de situation sur l'Initiative sectorielle pour l'industrie des télécommunications	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/7	D

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de situation sur l'Initiative sectorielle concernant les engins de terrassement	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/8	D
Rapport de situation sur l'Initiative sectorielle concernant les équipements utilisés en milieu explosif	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/9	D

Les responsables des initiatives sectorielles en cours rendront compte des activités et réalisations récentes en rapport avec les initiatives concernant les équipements utilisés en milieu explosif, les télécommunications, les engins de terrassement et la sécurité des conduites d'hydrocarbure.

Le Groupe de travail prendra en considération les propositions de dialogue sur la convergence des réglementations formulées par les délégations.

8. Pratiques en matière de normalisation et de réglementation

a) Examen des faits nouveaux concernant les activités liées à la normalisation et aux réglementations nationales et régionales

Les organisations intergouvernementales et les organismes internationaux et régionaux de normalisation seront invités à présenter les faits récents en matière de normalisation et de réglementation.

Le Groupe de travail étudiera les principales orientations en matière de normalisation dans les grands groupements régionaux et les pays, de même que les incidences qu'elles pourraient avoir sur l'exécution du programme de travail du WP.6.

Le Groupe de travail examinera la question des normes et des règlements techniques relatifs aux produits de l'agriculture biologique.

b) Révision proposée de la Recommandation D

Faisant suite à une proposition du Bureau et aux échanges de vues qui ont eu lieu au cours de l'atelier sur les normes et réglementations, les délégations seront invitées à débattre de la révision de la Recommandation D intitulée «Référence aux normes».

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Projet de révision de la Recommandation D «Référence aux normes»	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/5	D

9. Examen des faits récents en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation

Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des volets de l'évaluation de la conformité et de l'accréditation qui sont liés au commerce.

10. Surveillance des marchés

Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des faits nouveaux concernant la surveillance des marchés, y compris la mise en œuvre de la Recommandation M «Utilisation de la surveillance des marchés comme moyen complémentaire de protéger les consommateurs et les utilisateurs des marchandises de contrefaçon» et la Recommandation N «Renforcement de l'efficacité des politiques de surveillance des marchés».

a) Informations actualisées communiquées par les groupements régionaux et le Groupe consultatif de la surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe consultatif de la surveillance des marchés sur ses activités et sa réunion	ECE/TRADE/C/WP.6/2013/10	D

Le Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe «MARS») rendra compte de ses activités et de la réunion qu'il a tenue à Prague. La Coordinatrice chargée d'assurer la liaison avec les organismes de surveillance des marchés de la Communauté d'États indépendants (Coordinatrice chargée d'assurer la liaison avec la CEI) présentera les activités récentes du Groupe de travail de la CEI chargé de la surveillance des marchés.

b) Point sur l'Initiative relative à un Modèle de surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Surveillance des marchés: concept général et liens avec les activités du Groupe de travail	ECE/TRADE/C/WP.6/2009/11	I
Projet de guide pour l'utilisation du Modèle général de surveillance des marchés	ECE/TRADE/C/WP.6/2009/12	I

Le coordonnateur de l'Initiative relative à un Modèle général de surveillance des marchés fera le point sur les travaux en cours. Les délégations seront invitées à formuler toute observation supplémentaire éventuelle au sujet du Modèle général de surveillance des marchés.

c) **Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés**

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
<i>Glossaire des termes relatifs à la surveillance des marchés</i>	ECE/TRADE/389	I

Les représentants seront invités à faire part de leurs observations et de leurs propositions de révision concernant le *Glossaire des termes relatifs à la surveillance des marchés*.

d) **Point sur l'élaboration de la base de données mondiale sur la surveillance des marchés**

Le secrétariat présentera la base de données mondiale sur la surveillance des marchés ainsi que les activités entreprises pour sa mise en place. Les délégations seront invitées à donner leur avis sur la manière de faciliter l'accès à l'information et de promouvoir la base de données auprès des utilisateurs potentiels.

11. Métrologie

Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des faits nouveaux intervenus dans le domaine de la métrologie.

12. Renforcement des capacités

Le Groupe de travail sera informé des activités prévues en matière de renforcement des capacités. Les délégations seront invitées à présenter leurs priorités en ce qui concerne l'appui aux politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation et leurs propositions relatives aux sources de financement extrabudgétaires potentielles.

13. Questions diverses

Le Groupe de travail conviendra de dates provisoires pour sa réunion de 2014.

14. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, le Groupe de travail approuvera durant sa session la liste des principales décisions. Le secrétariat établira par la suite la partie descriptive du rapport, en concertation avec les membres du Bureau.

III. Calendrier provisoire

<i>Date</i>	<i>Tranche horaire</i>	<i>Point</i>	<i>Description</i>
18 novembre	15 h 00-15 h 10	1	Adoption de l'ordre du jour
	15 h 10-15 h 20	2	Débat sur le règlement intérieur du Groupe de travail
	15 h 20-15 h 30	3	Élection du Bureau
	15 h 30-16 h 00	4	Questions découlant de réunions récentes et aperçu des domaines d'action prioritaire du Groupe de travail
	16 h 00-17 h 30	7	Coopération internationale en matière de réglementation
		7 a)	Projets régionaux:
			<ul style="list-style-type: none"> • Coopération en matière de réglementation au sein de la Commission économique eurasiennne et de la CEI • Coopération en matière de réglementation entre l'Union européenne et la Commission économique eurasiennne • Coopération en matière de réglementation sous l'égide de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)
	17 h 30-18 h 00	7 b)	Projets sectoriels:
			<ul style="list-style-type: none"> • Initiative sectorielle pour l'industrie des télécommunications • Initiative sectorielle concernant les engins de terrassement • Initiative sectorielle concernant les équipements utilisés en milieu explosif
19 novembre	10 h 00-13 h 00	5	Conférence internationale sur les «Normes et cadres réglementaires»
			<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture officielle • Utilisation des normes dans les travaux de réglementation: pratiques optimales dans le monde: <ul style="list-style-type: none"> • Pour le développement durable • Dans la gestion du risque • Dans l'étude de la question de la non-conformité aux normes et règlements

	13 h 00-18 h 00	5	<p>Conférence internationale sur les «Normes et cadres réglementaires» (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expériences des pays concernant la référence à des normes dans les réglementations <ul style="list-style-type: none"> • «Normes d'application obligatoires» • Expérience nationale dans la mise en œuvre de la Recommandation D • Résolution du problème posé par la perte de revenu due à l'utilisation de normes dans les réglementations • Référence à des normes mises au point par des organismes de normalisation de différentes juridictions • Moyens concrets de renforcer la coopération entre les organismes de normalisation et les organismes de réglementation: <ul style="list-style-type: none"> • Terminologie commune • Systèmes d'information (par exemple, base de données électronique unifiée reprenant les termes et définitions utilisés dans le domaine de la normalisation) • Sensibilisation et renforcement des capacités
20 novembre	10 h 00-12 h 00	8	<p>Pratiques en matière de normalisation et de réglementation</p> <p>8 a) Examen des faits nouveaux concernant les activités liées à la normalisation et aux réglementations nationales et régionales</p> <p>8 b) Débat sur la révision de la Recommandation D</p> <p>8 c) Enseignement des questions relatives à la normalisation</p>
	12 h 00-13 h 00	6	Gestion du risque dans les systèmes de réglementation
	15 h 00-15 h 45	9	Examen des faits récents en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation
	15 h 45-17 h 00	10	<p>Surveillance des marchés</p> <p>10 a) Informations actualisées communiquées par les groupements régionaux et le Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe «MARS»)</p> <p>10 b) Point sur l'Initiative relative à un Modèle de surveillance des marchés</p>

- 10 c) Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés
- 10 d) Point sur l'élaboration de la base de données mondiale sur la surveillance des marchés
- 17 h 00-17 h 20 11 **Métrologie**
- 17 h 20-17 h 30 12 **Renforcement des capacités**
- 17 h 30-17 h 40 13 **Questions diverses**
- 17 h 40-18 h 00 14 **Adoption du rapport**
-